tin Municipal de MAYRA

Ce nouveau bulletin municipal annuel relate les évènements de l'année 2017 et expose les projets pour les années 2018 et 2019. Je rappelle également que tous les comptes-rendus des Conseils

Municipaux sont publiés sur le site internet de la commune.

Au nom du Conseil Municipal, je voudrais adresser tous mes souhaits de bienvenue à toutes les familles qui se sont installées. En effet, durant l'année 2017, 6 familles sont devenues propriétaires et 2 sont venues habiter des appartements locatifs.

Depuis le mois de février, une nouvelle entreprise s'est installée dans les locaux des charpentes métalliques aux Farguettes. Cette entreprise dont le nom commercial est « l'Atelier Béton » fabrique des éléments en béton et est dirigée par Monsieur David CARVALHEIRO.

Au début du mois d'avril, le bar restaurant « l'Orée des Janenques » a été repris par de nouveaux gérants. Suite à un appel à candidatures, ce sont Pascal et Saskia DISANT qui ont été retenus pour reprendre ce lieu de vie. Nous remercions vivement cet artisan et ces nouveaux commerçants d'avoir choisi notre commune pour développer leur activité et nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de réussite.

Au mois de mars, les comptes administratifs et les budgets de la Commune et de la Communauté des Communes ont été votés. Les taux votés en 2017 ont été reconduits pour cet exercice budgétaire sur les deux collectivités.

Il y a un an, dans le précédent bulletin municipal, nous avions annoncé des travaux importants d'assainissement : mise en séparatif des réseaux du lotissement des Janenques, construction d'une nouvelle station d'épuration et enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication. À la lecture du résultat des appels d'offres, le montant de l'ensemble des travaux, déduction faite de toutes les subventions, restait considérable. En effet, ce sont 265 000 € plus l'avance de la TVA qui devaient être financés par la collectivité. Après une longue réflexion, le Conseil Municipal a décidé dans un premier temps de construire la nouvelle station d'épuration, en restant conscient que la mise en séparatifs des réseaux d'assainissement devra être réalisée en plusieurs tranches dans le futur. Ces travaux vous sont détaillés dans ce bulletin.

> Le Maire, **Yves MAZARS**

TARIFS 2018

15 ans

30 ans

Espaces pour caves urnes 1 m², 30 ans

Gravure sur livre du souvenir à la charge du preneur

Taxe de dispersion

SALLE POLYVALENTE		
Associations de la Commune	Gratuit	
Habitants de la Commune	130.00€	
Extérieurs à la Commune	270.00€	
Réunion seule	70.00€	
Réunion + repas	270.00€	
Chauffage	10.00 €/heure	
Caution de 500 € demandée et restituée à l'état des lieux final		
SALLE DES FÊTES		
Du 1/11 au 31/12 et du 01/01 au 30/04	65.00€	
Du 1/05 au 31/10	45.00€	
Caution de 150 € demandée et restituée à l'état des lieux final		
CIMETIÈRE CONCESSIONS		
Perpétuelles	50.00 € le m²	
Columbarium (cases pour 4 urnes de 20 cm de diamètre)		

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Année 2018 :

- Part fixe : 64 €

- Part variable : 1.10 € le m³ d'eau consommée durant l'année 2017

Année 2019:

600.00€

50.00€

1 000.00€

50.00 € le m²

- Part fixe: 77€

- Part variable : 1.30 € le m³ d'eau consommée durant l'année 2018

Le montant de la Participation à l'Assainissement Collectif, pour les propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement est fixé à 2 000,00 € par logement.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du mardi au samedi : de 8 h à 12 h Tél. **05 65 64 51 24** - Fax. 05 65 64 54 68

Mail: mairie-mayran@wanadoo.fr Site Internet: http://www.mayran.fr

Pour tous les renseignements administratifs, démarches en ligne : https://www.service-public.fr/

HORAIRES DECHETTERIE

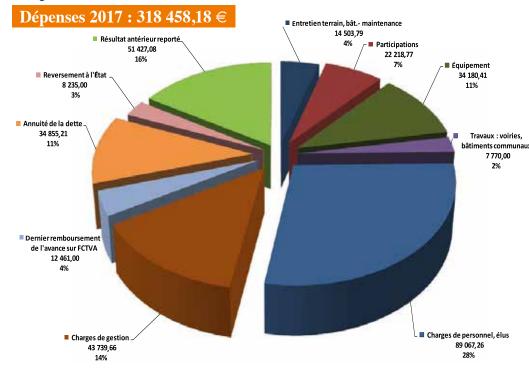
La déchetterie est ouverte toute la journée du samedi. <u>Horaires d'été</u>: À compter du 25 mars 2018

Du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h Le samedi : de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Horaires d'hiver: À compter du 28 octobre 2018 Du lundi au vendredi : de 14 h à 17 h Le samedi : de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Compte Administratif 2017

Le Compte Administratif du budget de la commune dégage un excédent de 149 354,72 € (hors assainissement comptabilisé en annexe).



Les dépenses d'intervention totalisent 91 133,97 € et représentent 29 % des dépenses de l'année 2017.

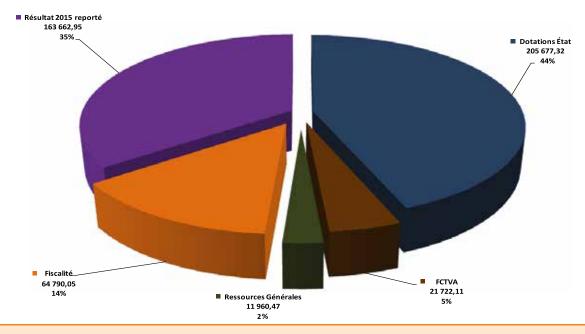
Parmi ces dépenses :

→ Changement du tracteur tondeuse, de la tondeuse, du taille-haie, acquisition d'une remorque, travaux, acquisition rideaux ignifugés pour la salle polyvalente, avant-projet agrandissement du cimetière, changement équipement de contrôle des cloches de l'église.

Les **dépenses de gestion** totalisent : **167 662,13** € et représentent 53 % des dépenses de l'année 2017 (charges de personnel (titulaires + élus) + charges de gestion + annuité de la dette)

Recettes 2017 : 467 812,90 €

Elles sont constituées notamment de : remboursement de TVA , dotations de l'État et produits issus de la fiscalité (TF, TH et CFE).



Compte administratif du Budget ASSAINISSEMENT

En dépenses : 23 205,76 € en fonctionnement et 204 314,21 € en investissement

(1^{re} tranche : réalisation de la nouvelle station d'épuration)

En recettes: 33 238,61 € en fonctionnement dont 20 818,74 € de redevance assainissement

collectif des particuliers et participation de l'industriel et 66 613,14 € en

investissements (les subventions seront versées en 2018).

Budgets 2018

Le budget principal s'équilibre à : 412 617,72 € en fonctionnement.

BUDGET	PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	Opérations réelles	196 930,00	283 921,30
	Opérations d'ordre	215 687,72	9 707,00
RECETTES	Opérations réelles	409 617,72	71 233,58
	Opérations d'ordre	3 000,00	222 394,72

293 628,**30** \in en investissements.







TAUX 2018:

Cette année, les élus ont décidé de ne pas modifier les taux d'imposition (après deux baisses consécutives de 3% en 2016 et de 2% sur 2017).

- Taxe d'Habitation : 3,93 %

- Taxe sur le Foncier Bâti : 3,31%

- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 23,27 %

- Cotisation Foncière des Entreprises : 8,99 %.

de l'eau : fin des travaux de création d'une station plantée de roseaux



Travaux sur voirie rurale





Cadre de vie : finalisation de la réflexion pour l'attribution des noms de rues



Agrandissement du cimetière

Le budget d'assainissement s'équilibre à : 33 118,74 € en fonctionnement.

BUDGET D'AS	SAINISSEMENT	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	Opérations réelles	16 995,00	287 701,07
	Opérations d'ordre	16 123,74	3 318,74
RECETTES	Opérations réelles	29 800,00	274 896,07
	Opérations d'ordre	3 318,74	16 123,74

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des économies d'énergie, toutes les lampes des lotissements de Mayran, des Farguettes et de Ruffepeyre ont été changées. Les lampes de 100 w ont été remplacées par des lampes de 70 w. Cette diminution de puissance génèrera une économie de 30%. Dans le même esprit, les luminaires et les ampoules de la traversée des Farguettes seront changés avant l'été. La modification de ces lampes génèrera également une économie de 40%. Le montant total de ces travaux s'élève à 10 600 € HT. Cet investissement bénéficie d'une subvention de 60% du SIEDA.

JOURNAL LUMINEUX

Depuis le 30 octobre 2016, nos commerces et artisans locaux ne peuvent plus bénéficier de pré-enseignes de publicité au bord des routes départementales. Ces pré-enseignes pouvaient être installées hors agglomérations et étaient importantes pour la vie de nos professionnels.

Toutefois, une dérogation autorise les associations à annoncer leurs diverses manifestations.

Dans un souci de promotion de notre village, le conseil municipal est actuellement en réflexion de l'installation d'un journal lumineux aux Farguettes.

Cet équipement d'une surface de 1,5 m² environ serait installé dans le village et pourrait être utilisé pour diffuser les informations municipales et annoncer toutes les activités de notre commune. La décision sera prise en cours d'année.



BIBLIOTHÈQUE

Un Plan Départemental en faveur de la Lecture Publique (P.D.L.P.) est en train de se mettre en place entre la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (M.D.A.) et les communes et intercommunalités aveyronnaises.

Des actions communes au service des lecteurs vont être étudiées en utilisant des outils modernes de gestion.

Si le mode d'organisation n'est pas encore défini (navettes au sein du réseau, actions culturelles, etc...), les élus de la Communauté des Communes du Pays Rignacois en accord avec ceux des Communes ont souhaité conserver l'identité de chaque bibliothèque de village. Les investissements nécessaires seront pris en charge par l'intercommunalité (logiciels, scanettes, matériel de « marquage »...).

En attendant, les bénévoles des bibliothèques doivent procéder à un « désherbage » (tri et mise à jour des collections d'ouvrages), avant d'intégrer dans le nouveau système informatique les fonds conservés.

La bibliothèque de Mayran essaie de renouveler régulièrement les livres, aussi bien pour les adultes que pour les enfants et répondre dans la mesure du possible aux demandes des lecteurs.

Alors n'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque municipale, les bénévoles seront ravis de vous accueillir.

ÉCOLE PRIMAIRE

L'école reste à 3 postes à la rentrée de l'année scolaire 2018/2019, l'effectif prévu étant de 69 élèves.

Un luminaire supplémentaire a été installé durant l'hiver afin d'éclairer les abords de l'école.

ASSAINISSEMENT

Construction d'une nouvelle station d'épuration en lieu et place de la lagune actuelle aux Janenques. Cet investissement est programmé sur les budgets 2017 et 2018.

Il a débuté à l'automne 2017 par les travaux suivants :

- vidange des boues de la première lagune, après réalisation du plan d'épandage,
- construction du premier étage de la station d'épuration,
- construction d'un collecteur en séparatif sur une longueur de 230 ml en entrée de la station,
- alimentation en eau potable,
- rémunération maître d'œuvre.

Ces premiers travaux s'élèvent à 187 471,87 € TTC.

À l'automne 2018, les deux dernières lagunes seront vidangées et le deuxième bassin de la station d'épuration construit. Le conseil municipal remercie vivement les agriculteurs qui ont accepté le plan d'épandage sur leurs parcelles.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne subventionne ces travaux à hauteur de 60%, et le Conseil Départemental apporte également son soutien financier à hauteur de 10% pour la création de la station.

À compter de cette année, la vidange du silo de la station d'épuration des Farguettes sera réalisé par une entreprise mandatée par la commune. Après consultation de plusieurs entreprises, c'est la S.A.R.L. MIRABEL BALAYAGE d'Anglars-Saint-Félix qui a été retenue.



CONTACTS POUR LE CONFORT ET LE MAINTIEN À DOMICILE

A.D.M.R.

https://www.admr.org/associations/admr-du-pays-rignacois Tél. 05 65 64 15 08

- Aide à domicile
- ▶ Espace d'accueil de jour et d'activités, l'Éclaircie de Rignac,

e-mail: leclaircie@fede12.admr.org

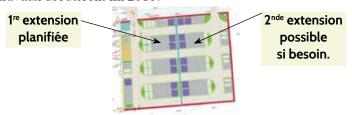
- PORTAGE DES REPAS À DOMICILE. De Compétence de la Communauté des Communes en lien avec la maison de retraite « Les Rosiers » 05 65 64 50 52
- PRÉSENCE VERTE ▶ Une convention a été signée entre la commune de Mayran et Présence Verte, organisme de Télésurveillance s'inscrivant dans une politique de maintien à domicile des personnes âgées. La mairie se charge de recevoir les demandes et de les faire parvenir à l'organisme. Elle prend également en charge les frais d'installation de l'équipement (dossiers en mairie : 05 65 64 51 24).

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

La collectivité a décidé d'agrandir le cimetière sur une partie de la parcelle communale contigüe.

Cet aménagement proposera plusieurs tailles d'emplacements, des concessions simples, doubles ou triples, ainsi que des concessions en terre commune. Un ossuaire sera également créé.

Le dossier de demande de subvention est déposé auprès des organismes financeurs. Le coût prévisionnel des travaux et études s'élève à 74 079,19 € HT soit 88 672,58 € TTC. Les travaux débuteront fin 2018.



CONTACTS CENTRE DE LOISIRS

Ouvert les mercredis, les vacances scolaires de Toussaint, février, Pâques et 5 semaines de juillet à août, cette année ouverture du 09/07 au 10/08 (toute inscription pour les périodes de vacances doit être faite au moins une semaine à l'avance).

NB: cet été, des nuitées au centre de loisirs seront proposées aux enfants de plus de 6 ans (une en juillet et une en août); les informations concernant ces dernières seront prochainement diffusées par le réseau habituel (mairie, écoles, office du tourisme, bulletins municipaux...)

Infos et inscriptions Christophe ANGEBAULT, Directeur, ACM DE RIGNAC alshrignac@hotmail.fr ou 06 77 26 01 97. Le programme des activités du centre de loisirs pour les vacances scolaires est disponible et téléchargeable sur le site de la mairie de Rignac : www.rignac.fr (rubrique « dernier documents » en bas de la page d'accueil du site).

NOM DE RUES

Afin de permettre aux divers services de santé et de sécurité (pompiers, médecins, infirmières...) ainsi qu'aux services de livraison (La Poste, livreurs privés...), fin 2017 les élus ont décidé de renouveler l'opération d'attribution de noms aux rues.

Après le village de Mayran ainsi que le lotissement des Janenques en 2012, ce sont les hameaux de Ruffepeyre et des Farguettes et les nouveaux lotissements à l'entrée du village qui se verront attribuer un adressage précis.

De la même façon, une commission composée des élus des secteurs concernés et d'habitants volontaires a été constituée. Les habitants de ces hameaux ont pu faire des suggestions à l'aide des documents distribués à tous (plans et tableaux). Après plusieurs réunions la commission a fait un choix qui a été soumis à l'approbation de la Préfecture ainsi que des bâtiments de France (couleur des plaques de rues inclus).

Le conseil municipal, qui a compétence pour nommer les lieux publics (article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales) a validé les propositions de la commission.

Le recensement des numéros a pu alors se faire afin d'inscrire cette dépense au budget 2018. Le coût est estimé à 4 000 € TTC.

MODIFICATION DANS LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION

Suite aux différentes lois de décentralisation qui visent à donner plus d'autonomie aux communes, les services de l'État n'instruiront plus les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme).

Ce domaine de compétence nécessitant des connaissances pointues, les petites communes ont dû chercher un organisme qui puisse prendre en charge l'instruction de ces documents.

Les élus de Mayran, en concertation avec les communes du Pays Rignacois ont retenu Aveyron Ingénierie. Cette prestation fera l'objet d'une rémunération supportée par la commune.

TERRAIN DE FOOT

La haie de sapinettes qui se trouvait au fond du terrain de foot a été supprimée pour des raisons de sécurité. Une main courante sera prochainement mise en place. Compte tenu de l'état des pelouses du stade une réfection est en cours : il est nécessaire de faire un réensemencement. Cette nouvelle pelouse verra le jour durant l'été. La fréquentation du terrain sera interdite de début juin à fin août. Une étude est en cours pour la mise en place d'un éclairage du terrain pour pouvoir accueillir les matchs nocturnes, mais aussi pour les entraînements des équipes locales (masculine et féminine). Une consultation d'entreprises nous permettra de connaître le coût des travaux et de demander des subventions auprès des organismes financeurs. La décision pourrait être prise en fin d'année.

VOIRIE

Travaux 2017

Communauté des Communes

- Goudronnage des voies communales des Ausselats, du Soulié et du hameau de Valès.
- Curage et busage de fossés sur plusieurs secteurs de la commune.

Montant total de ces travaux: 38 000 € TTC.

Les travaux de fauchage et d'élagage des haies ont été réalisés par les agents de la voirie de la Communauté des Communes.

Travaux communaux

- Élagage d'arbres sur quelques voies communales.
- Entretien voirie rurale.

Montant total de ces travaux : 5 740 € TTC.

Travaux 2018

Communauté des Communes

- Les travaux de goudronnage sont prévus sur les voies communales de Mayran aux Farguettes et de la Bessière.
- Les curage et busage de fossés ont déjà été réalisés sur ces voies communales.
- Les fortes pluies de l'hiver ont occasionné un glissement de terrain sur la route de Ruffepeyre aux Ausselats. La Communauté des Communes a dû intervenir rapidement pour d'importants travaux.

Travaux communaux

- L'élagage des arbres en bordure des voies de la Cau, Puech Tournès, Mayranhet et du Soulié ont déjà été réalisés.
- Des travaux de goudronnage de l'accès de « l'atelier béton » aux Farguettes sont nécessaires.

Notre petit village est riche de nombreux professionnels qui apportent une dynamique indiscutable. Ils œuvrent dans de nombreux domaines :

COMMERCANTS:

- BOUSCAYROL Michèle La Petite Boulangerie : Pain traditionnel, Pain bio, Viennoiseries, Pizzas - Tél. 06 82 67 62 70
- DISANT Pascal Restaurant L'Orée des Janenques: Bar, Restaurant, Traiteur - Tél. 05 65 63 19 89 / 06 30 90 17 73
- FERNANDEZ Patricia La Caverne d'Alun Baba : Épices, Savonnerie, Cosmétique, Huiles essentielles et encens. Tél. 06 71 74 20 29 / 05 65 63 18 09
- FERRAND Pascal La Grange des Tilleuls : Produits du Terroir, Salon de Thé, Point Presse, Idées Cadeaux, Gîte Tél. 05 65 63 93 86 / 06 74 51 23 88

ARTISANS

- BESSETTES Jean Philippe Maçonnerie générale, Neuf, Rénovation - Tél. 05 65 81 92 64 / 06 08 58 60 15
- BROUSSY Jean-Luc énergies Électricité, Domotique, Pompe à chaleur, Photovoltaïque, Chauffage, Climatisation, Plomberie, Sanitaire, Menuiseries alu, bois, PVC, Véranda, Fermeture Tél. 05 65 64 47 21 / 06 88 96 15 11
- CASSAN Francis Menuiserie, Ébénisterie Tél. 05 65 63 72 14 / 06 78 62 21 60
- CARVALHEIRO David L'Atelier Béton Fabrication d'éléments en béton pour la construction - Tél. 05 65 63 74 01
- DUPRÉ Rémi Charpente (CRD) Charpente, couverture, ossature bois, bardage, aménagement combles, amélioration de l'habitat, rénovation - Tél. 06 64 39 11 85
- IZARD Gilles Couvreur, Zingueur, Lauze, Ardoise, Neuf, Rénovation, Entretien Ramonage Tél. 05 65 64 40 87 / 06 72 09 95 61
- LAPORTE Gilles Couvreur, Zingueur, Toitures traditionnelles et modernes Tél. 05 65 63 29 31 / 06 18 44 86 85
- MARTZLOFF Frédéric MAYRAN CONFORT Plomberie, Chauffage, Climatisation, Dépannage, Entretien, Aspiration centralisée, Énergies renouvelables, Piscine Tél. 05 65 64 48 51 / 06 79 60 30 65
- MOUYSSET Corinne Coiffeuse à domicile Hommes et Femmes Tél. 06 03 18 75 49
- SIRMAIN Samuel SIRMAIN T.P. Terrassement, Assainissement, VRD, Enrochement, Brise-roche, Tarière, Location de matériel avec chauffeur, Vente de terre végétale & CREA BAT SIRMAIN: maçonnerie générale neuf et rénovation Tél. 05 65 64 43 06 / 06 08 02 68 36

- Marie-Claude BARRAU TERRE BLEUE Sophrologie Tel. 05 65 64 17 55 / 06 83 50 93 34
- Établissements CASTES Élevage Avicole, Poussins, Pintadeaux, Canetons d'un jour et démarrés. Toutes variétés Tél. 05 65 64 51 27 / Fax: 05 65 64 45 62
- SARL YVES COMBES : Fabrication manuelle et artisanale de ROQUEFORT Tél. 05 65 64 52 61
- FWF CONCEPT MOULY Alexandre: Pyrotechnie, Éclairage, Sonorisation, Laser, Fontaines magiques, Écran Géant Tél. 05 65 80 48 48 / 06 74 18 33 98
- LAPORTE Laëtitia Source Bien-être Institut de beauté et spa Tél. 05 65 64 50 82 - 06 12 06 53 43
- ROUS Aurélien NEW CONCEPT Dance Floor Sonorisation, animation - Tél. 05 65 63 42 46
- RSA-Romain SABY- Apiculture Tél. 06 81 34 34 32
- Nadine TRÉMOUILLES / FORMACTION : Activités de consulting : Ingénierie de formation et Coaching Tél. 05 65 43 12 58 / 06 85 14 40 08
- Nathalie VAURS DID Des Idées...pour vous aider...: Dessin de plans, Permis de construire, différents visuels Tél. 06 60 81 80 95
- 5 assistantes maternelles sont actuellement en fonction à Mayran. Pour tout renseignement s'adresser au Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Rignac au 05 65 64 50 57

HÉBERGEMENT

DIVERS:

- BOSC Francis Gîte Le Moulin du Bousquet capacité : 3 ch. (6 pers.) Tél. 05 65 64 50 53 / 05 65 64 41 68 / 06 82 34 08 78
- BOU Didier et Thérèse Gîte de la Bessarède capacité :
 2 ch. (4 pers.) Tél. 05 65 43 54 73 / 06 13 02 36 97
- FERRAND Pascal Gîte La Grange des Tilleuls, Le Bourg capacité: 2 ch. (5 pers.)
 Tél. 05 65 63 93 86 / 06 74 51 23 88
- HEBRARD Pierrette Gîte Puech Bas capacité : 2 ch. (4 pers.)
 Tél. 05 65 64 52 63 / 06 88 13 95 54
- LACOMBE Mireille Gîte Les Périès capacité : 4 ch. (8 pers.) Tél. 05 65 64 51 20 / 06 89 60 34 11
- MALGOUYRES Jean-Marie Gîte Le Bruel Bas capacité : 3 ch. (6 pers.) Tél. 05 65 75 55 66 (centrale réservation Gîtes de France) Tous ces professionnels de proximité sont à votre disposition pour vous satisfaire ; lls sont essentiels pour que notre village reste actif

Retrouvez plus d'informations sur les sites :

- Mairie de Mayran : www.mayran.fr
- Office du Tourisme Rignac : www.tourisme-pays-rignacois.com

ÉQUIPE FÉMININE DE FOOTBALL

Avis aux filles: Participez à la création d'une équipe féminine de football sur Mayran! Ambiance garantie sur et en dehors de la pelouse! Entraînement les samedis matins à Goutrens ou Mayran. Toutes les dernières infos et contacts sur la page Facebook: PROJET ÉQUIPE DE FOOT FEMININE MAYRAN. (https://www.facebook.com/footfemininmayran/).



ÉTAT CIVIL 2017

Naissances

BARRAU Lino Le Bousquet BRIQUEZ Ysée Le Bourg

DJIBARI Élise Lotissement le Bois de Madame

HARZÉE PIGNON Lilas Le Soulié

OGER Marilou Ruffepeyre

PISTRE Elia Verdunes

SINGLARD Léna Le Soulié

SIRMAIN Milie Lotissement le Bois de Madame

Mariages



BOISSE Pierre et CONSTANS Sophie Ruffepeyre MARTY Anthony et HÉBRARD Cécile Les Janenques



BESSETTES-ACQUIER Yvette BESSETTES-ACQUIER Roger CASTES Roger CLERGUE Georgette GARRIC Lucie

GINESTET Gilbert LACOMBE Théophile POUGET Georgette SOLIGNAC Léa STIVAL Christian